



Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail uniquement, 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélico) : Aero-alpedhuez Tél : 06 81 72 32 99

Bénéficiaires : Monsieur Joshua Theule pour la RTM Isère

OBJET du SURVOL (préciser le type de matériel et le nombre de personnes transportées)	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel (Nb rotation)	Transport de personnes (Nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
Prises de vue photos- lit du torrent du Béranger du pont du moulin jusqu'aux derniers ouvrages RTM en enrochements à l'amont de la confluence avec la combe d'Aillot.	entre le 21 et le 24 octobre 2015	Altiport Alpe d'Huez	Altiport Alpe d'Huez		1 pilote - 1 Technicien	
		Cheminement : Col d'Ornon Entraigues la Chapelle en Valjouffrey Valsemestre. Plusieurs allers retours verticales au dessus du lit du torrent du Béranger. Retour par le même chemin.				

Précisions sur plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...):

Description de l'aéronef (type / couleur / immatriculation) :
ULM PENDULAIRE 38QL BLANC BLEU ou AUTOGYRE AAB38AAB NOIR

Pilotes : Frédéric Cruciani

A Huez
Le 16 oct 2015

Autorisation accordée n° 483

12015

Conditions particulières :

- Prévenir le Parc national de tout report éventuel du survol autorisé,
- Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.

A Gap, le 16/10/15

Le Directeur

Copie au secteur de :

Préconisations du Parc national :

Cette autorisation de survol est conditionnée à l'obtention d'une autorisation de travaux nécessaire à la préparation du vol (pose de balises au sol).